

PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT

AU CAMP DE JOUR 2019 (25 juin au 16 août)

- POUR ENFANTS ÂGÉS DE 5 À 14 ANS,
- PRÉSENTANT UNE DÉFICIENCE PHYSIQUE, INTELLECTUELLE OU UN TROUBLE DU SPECTRE DE L'AUTISME
- RÉSIDANT À SAINT-HYACINTHE



Chaque été, près de 1 800 jeunes Maskoutains s'inscrivent dans les différents camps de jour des Corporations de loisirs de quartier pour passer un été actif et stimulant.

Si un diagnostic de TSA a été posé, si votre enfant possède une incapacité physique ou intellectuelle, le **Programme d'accompagnement** offert par le Service des loisirs lui est destiné.

Pendant les 8 semaines du camp de jour estival, votre enfant sera jumelé à un **animateur à l'intégration (nouveau terme pour désigner un accompagnateur)** ayant pour mandat de faciliter sa participation aux activités et son intégration à la vie au camp de jour.

À l'été 2018, grâce au soutien financier de la Ville, 92 enfants répartis dans huit quartiers ont pu profiter des services de 47 animateurs(trices) à l'intégration et 3 intervenants(es) psychosociales.

INSCRIPTION AU PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT (date limite 1^{er} mars 2019)

Le 1^{er} mars semble tôt pour inscrire votre enfant en vue de l'été prochain, mais le Service des loisirs a plusieurs étapes à franchir pour préparer la saison de camp de jour.

MARS	Recrutement du personnel estival en fonction des inscriptions.
AVRIL	Entrevues d'embauche du personnel.
DÉBUT-MAI	INSCRIPTION AUX CAMPS DE JOUR (dans le quartier de votre choix).
MI-JUIN	Rencontre des parents avec les animateurs à l'intégration.
FIN-JUIN	Début des camps de jour

IMPORTANT : Il sera impossible de s'inscrire au camp de jour sans accompagnateur après le 9 mai 2019.

Dépôt de 100 \$

Vous devez joindre un dépôt de 100 \$ à votre formulaire d'inscription au programme d'accompagnement; **ce dépôt vous sera crédité** lors de l'inscription de votre enfant au camp de jour. ***Pour toute inscription après le 1^{er} mars, le dépôt ne sera pas crédité.***

Nous invitons les parents, qui souhaitent utiliser le service d'accompagnement l'été prochain, à compléter les deux pages suivantes et à **les retourner avec votre dépôt (chèque à l'ordre de Ville de Saint-Hyacinthe) d'ici le 1^{er} mars 2019** au :

SERVICE DES LOISIRS

850, rue Turcot – 2^e Étage,
Saint-Hyacinthe J2S 1M2

Pour information, composez le 450 778-8333

(du lundi au jeudi entre 9 h et midi ou 13 h et 17 h; le vendredi entre 8 h 30 et 13 h)

IMPORTANT : *Les parents qui habitent dans les autres municipalités de la MRC des Maskoutains doivent s'adresser à leur municipalité pour une demande d'accompagnement.*